

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 3 DÉCEMBRE 2018 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENCE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Monsieur Simon Langeveld, conseiller au siège numéro 4
Monsieur Raymond Fortier, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Sont également présents:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée
Monsieur Ali Ayachi, inspecteur municipal (quitte à 19 h 45)

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du Conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Douglas Morrison régulièrement ouverte.

Ordre du jour : 2018-12-03, 1 **Attendu que** chacun des membres du Conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Whereas each of the members of council has acknowledged the agenda for this meeting, which was read aloud by the mayor;

It is proposed by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller that the agenda proposed to the members is adopted and by leaving the item Varia open.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 décembre 2018 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture – opening

1. Ordre du jour - agenda
2. Procès-verbal - minutes
3. Période des questions - question period

Urbanisme/Inspection

4. Règlement numéro 2018-12 permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux / By-law no. 2018-12
5. Dépôt du compte rendu de la séance du CCU / CCU meeting minutes
6. Demande de dérogation mineure - lot 5 299 514 / Minor derogation
7. Demande d'intervention CoopTel / request
8. CPTAQ - dossiers du mois (0851-29-9774) / monthly files

Administration

9. Correspondances
10. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux / Declaration of the pecuniary interests of council members

11. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation - lettre / MAMH - letter
12. Maire suppléant / Pro-mayor
13. Autorisation de signature des chèques et administrateur compte bancaire / Cheque signing authorization and banking administrator
14. Ajustement de la rémunération de la directrice générale / Salary adjustment
15. Webinaire - taxation - Infotech / Infotech – web seminar - taxation
16. Trans-Appel – contribution municipale 2019 / Municipal contribution
17. «Plaisirs d'hiver» / Winter fun day
18. Appel à soutenir les Cercles de fermières du Québec / Support request
19. Demande d'aide financière – Mont-Saint-Patrice / Financial aid request
20. Dons & publicités/donations & publicity (Guide téléphonique, L'Étincelle, The Record, Tournoi Mousquiri)

Voirie

21. Programme d'aide à la voirie locale – volet projet particulier d'amélioration – relative aux travaux réalisés / Roads grant project – works completed
22. Avenant – offre de service d'EXP. – travaux sur le chemin d'Ely / Amendment

Hygiène du milieu

23. Collecte arbres de Noël / Christmas tree pick up

Sécurité publique

24. Service de Sécurité incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2019 / Calendar for meetings of the SSIRR

Factures

25. Factures/Bills

Varia

Réunions de la MRC
Lanternes de Noël, Richmond et ses jeunes, Bibliothèque Daniel-Ménard
Commission de loisirs

Levée de l'assemblée

Procès-verbal : 2018-12-03, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce Conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 5 novembre 2018;

Il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, d'adopter le procès-verbal du 5 novembre 2018.

Whereas all and each of the members of this Council declared to have received, before this day, copy of the minutes of the November 5th, 2018 council meeting;

It is proposed by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld to adopt the minutes of the November 5th, 2018 council meeting such as received.

Période de questions : 2018-12-03 aucun visiteur

Règlement no. 2018-12, permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09: 2018-12-03, 3 **Attendu que** la « *Loi sur les véhicules hors route* » établit les règles relatives aux utilisateurs des véhicules hors route, notamment en déterminant les règles de circulation applicables aux véhicules hors route et en permettant la circulation sous réserve de certaines conditions;

Attendu qu'en vertu de l'article 626, paragraphe 14 du « *Code de la*

sécurité routière », une municipalité locale peut, par règlement, permettre la circulation des véhicules hors route sur tout ou une partie d'un chemin, dont l'entretien est à sa charge, dans les conditions et pour les périodes de temps qu'elle détermine;

Attendu que le **Club Quad MRC du Val-Saint-François** sollicite une autorisation à la municipalité pour circuler sur certains chemins municipaux;

Attendu qu'un avis de motion a été donné lors de la séance du Conseil tenue le 9 octobre 2018;

Attendu qu'une présentation du projet de règlement a été fait le 5 novembre 2018;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Raymond Fortier et résolu à l'unanimité qu'un règlement de ce Conseil portant le numéro 2018-12 soit et est adopté.

Tous les membres du Conseil ont reçu copie dudit règlement, il y aura donc exemption de lecture lors de son adoption.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1 PRÉAMBULE

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2 TITRE ET NUMÉRO

Le présent règlement a pour titre « Règlement permettant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux et modifiant le règlement no. 2008-09 » et porte le numéro 2018-12 des règlements de la Municipalité du Canton de Melbourne.

Article 3 LIEUX DE CIRCULATION

L'article 6, du Règlement no. 2008-09, concernant la circulation des véhicules hors route permis sur les chemins municipaux, est modifié comme suit :

- a) Il est ajouté les paragraphes suivants au premier alinéa de l'article 6 qui se lisent comme suit :
 - « h) de circuler sur le chemin d'Ely sur une distance de 0,9 km soit de la limite de la municipalité de Maricourt jusqu'à l'intersection avec le chemin Baker;
 - i) de circuler sur une distance de 3,6 km sur le chemin Baker soit de l'intersection du chemin Baker avec le chemin d'Ely jusqu'à l'intersection du chemin Baker avec la route numérotée 243;
 - j) de circuler sur une distance de 2,4 km sur le chemin Sims, soit de l'intersection du chemin Sims avec la route numérotée 243 jusqu'à l'entrée du sentier sur le chemin Sims. »

Article 4 PÉRIODE DE TEMPS VISÉE

Le contenu de l'article 7, du Règlement no. 2008-09, concernant la période de temps visée est remplacée, pour se lire comme suit :

« Il est permis de circuler aux véhicules hors route visés, sur les lieux ciblés à l'article 6 du présent règlement, uniquement durant la période allant du 1^{er} décembre d'une année au 31 mars de l'autre année.

Malgré le premier alinéa, la permission de circulation du paragraphe g) du premier alinéa de l'article 6 est valide du 1^{er} janvier jusqu'au 31 décembre

2019 et du 1er décembre 2018 jusqu'au 30 mars 2019 pour les paragraphes h), i), j). »

Article 5 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ AU CANTON DE MELBOURNE (QUÉBEC) ce 3e jour de décembre deux mille dix-huit (2018).

James Johnston,
Maire
trésorière

Cindy Jones,
Directrice générale/secrétaire-
trésorière

Fait et adopté par le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne, ce 3^e jour du mois de décembre 2018.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Fortier, it is resolved to adopt the by-law no. 2018-12, a by-law modifying by-law no. 2008-09 allowing access to off road vehicles on certain municipal roads in the Township of Melbourne.

Compte-rendu de la séance du CCU : 2018-12-03, 4 Le Conseil prend connaissance du compte-rendu de la séance du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), tenue le 21 novembre 2018, déposé par la directrice générale.

Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil adopte le compte-rendu et les recommandations du CCU, suite à la séance tenue le 21 novembre 2018; que le compte-rendu soit déposé aux archives de la Municipalité.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council adopts the minutes and the recommendations of the urban planning committee following the meeting of November 21st, 2018, tabled by the director general; that these minutes will be filed in the archives of the municipality.

Dérogation mineure : 2018-12-03, 5 **Attendu que** les propriétaires du lot #5 299 512 ont un projet de lotissement consistant à la subdivision du lot 5 299 512 et une partie du lot 5 305 314 afin de créer deux lots distincts pour un usage résidentiel;

Attendu que cette opération créera un lot de 25 m de façade et un lot de 18,63 m de façade; que la norme d'une façade d'un lot est de 25 m;

Attendu que les propriétaires présentent une demande de dérogation mineure de 6,37 m aux normes requises pour la façade d'un seul lot desservi par au moins un service résultant d'une opération cadastrale sur le lot 5 299 512 pour la construction d'une résidence;

Attendu que le Comité Consultatif d'Urbanisme a évalué qu'une autorisation pourrait être donnée en raison de l'impact minime qu'aurait une telle implantation sur cette zone et que cette recommandation a déjà été acheminée au Conseil municipal pour décision lors de la séance régulière du 3 décembre 2018;

Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise la demande de dérogation mineure de 6,37 m pour la création d'un lot avec une façade de 18,63 m afin de créer un deuxième lot à usage résidentiel conforme aux normes, et ce, par une subdivision cadastrale du lot 5 299 512 et une partie du lot 5 305 314. La

présente résolution est conditionnelle que les lots résultants de la subdivision cadastrale à des fins de construction résidentielle ou autres soient desservies par un service d'égout ou un service d'aqueduc, et ce, qu'ils soient publics ou privés.

Whereas the owners of lot # 5 299 512 have a subdivision project consisting of the subdivision of lot 5 299 512 and part of lot 5 305 314 to create two separate lots for residential use; whereas this operation will create a lot with a frontage of 25 m and a lot with a frontage of 18,63 m; that the standard frontage of a lot is 25 m; whereas the owners submit a request for a minor exemption of 6,37 m to the standards required for the frontage of one of the lots served by at least one service, and this resulting from a cadastral operation on lot 5 299 512 and a part of lot 5 305 314 for the construction of a residence; whereas the CCU committee judged that the authorization should be given for the reason that the impact of this subdivision is minor in this zone;

It is moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Miller, and resolved unanimously to authorize the request for a minor exemption for the creation of a lot with a frontage of 18,63 m to create a second residential lot conforming to the standards, and this, by a subdivision of lot 5 299 512 and a part of lot 5 305 314. This resolution is conditional on the fact that the lots resulting from this subdivision for residential or other construction purposes are serviced by a sewer or a water supply service, and that whether they are public or private.

Demande d'intervention CoopTel : 2018-12-03, 6 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve le projet de pose d'attaches incluant le remplacement d'un poteau sur le chemin Burrill (projet # DCL-22432877) selon le document déposé par WSP le 15 novembre 2018.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, it is resolved by the Council of the Township of Melbourne to approve the project including new fasteners as well as a pole replacement on Burrill Road (Project # DCL-22432877) according to the document filed by WSP November 15th, 2018.

CPTAQ dossier du mois : 2018-12-03 La correspondance relative aux dossiers du mois (0851-29-9774) a été déposée et expliquée par l'inspecteur municipal. / Correspondence relating to the monthly files was tabled and explained by the municipal inspector.

Correspondances : 2018-12-03 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 6 novembre 2018 au 3 décembre 2018, a été remise à chacun des membres du Conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

The list of the correspondence received for the period from November 6th, 2018 till December 3rd, 2018 was given to every member of Council. The items from the correspondence being subject to a resolution will be filed in the archives.

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires : 2018-12-03 La directrice générale déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil et les dépose à cette séance. / The declarations of pecuniary interests of the elected officials for all positions have been received and are tabled at this meeting.

Lettre d'acceptation – programmation de travaux révisés TECQ 2014-2018 : 2018-12-03 La directrice générale/secrétaire-trésorière informe les membres du Conseil que la programmation des travaux révisés présentée par la Municipalité le 12 octobre 2018 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). En effet, le MAMH a recommandé un versement de 202 052\$ (relatif aux dépenses déjà encourues) ce qui porte à 648 655 \$ le montant cumulatif autorisé aux fonds provenant d'une partie de la taxe d'accise sur l'essence et de celle de la

contribution du Québec. La Municipalité doit compléter le processus de reddition de compte final tel qu'exige le programme TECQ 2014-2018.

The director general/secretary-treasurer informs the members of council that the revised programming of works presented by the municipality on October 12th, 2018, was accepted by the *Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH)*. The MAMH recommends a payment of 202 052\$ (relating to expenses already incurred) bringing to 648 655\$ the cumulative amount allowed from a part of the funds of the gasoline excise tax for the municipality. The Municipality must complete the final accountability process as required by the TECQ 2014-2018 program.

Maire suppléant : 2018-12-03, 7 Sur proposition du conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil désigne le conseiller Simon Langeveld comme maire suppléant à la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de janvier à juin; que M. Langeveld siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, James Johnston, lorsque Monsieur Johnston ne pourra pas y siéger.

Moved by councillor Fortier, seconded by councillor Enright, it is resolved to name councillor Simon Langeveld as pro mayor of Melbourne Township for the period from January to June; that Mr. Langeveld will represent Melbourne at the MRC in place of James Johnston, mayor, when Mr. Johnston is not present.

Autorisation de signature des chèques et administrateur compte bancaire :2018-12-03, 8 **Attendu que** deux signatures sont nécessaires lors de l'émission d'un chèque par la Municipalité du Canton de Melbourne;

Attendu qu'un deuxième administrateur pour le compte bancaire est nécessaire lors de paiement de factures et autres effets bancaires sur le compte de la Municipalité;

Attendu que Monsieur James Johnston, maire et Madame Cindy Jones, directrice générale sont les personnes nommées actuellement pour signer les chèques et autres effets bancaires sur le compte de la Municipalité du Canton de Melbourne;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité qu'advenant le cas où une des deux personnes ci-dessus mentionnées est dans l'impossibilité de signer, Monsieur Daniel Enright interviendra à titre de deuxième signataire.

Whereas two signatures are required when issuing a check by the Township of Melbourne; whereas a second administrator for the bank account is required when paying bills and other bank transaction on the account of the Municipality; whereas Mr. James Johnston, Mayor and Mrs. Cindy Jones, Director General are the persons currently appointed to sign checks and other bank bills on behalf of the Township of Melbourne;

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously that in the event that one of the two persons mentioned above is unable to sign, Mr. Daniel Enright will act as second signatory.

Ajustement de la rémunération de la directrice générale : 2018-12-03, 9 Le maire rappelle aux membres du conseil que du mois d'août 2017 jusqu'au 9 avril 2018 la directrice générale a comblé le poste de directrice ainsi que secrétaire administrative et qu'elle supportait une charge de travail supplémentaire pendant les deux congés de maladie de l'inspecteur de la voirie municipale durant la saison 2018.

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu unanimement par les membres du conseil de verser un montant forfaitaire de 4 000\$ à Madame Jones en guise de compensation sur son salaire 2018 pour avoir comblé le poste de directrice générale ainsi que secrétaire administrative et le surplus de travail occasionné par les deux congés de maladie de l'inspecteur de la voirie.

The mayor reminded the council members that from August 2017 until April 9th, 2018, the director general filled the position of director as well as administrative secretary and that she bore an additional workload during the two sick leaves of the municipal road inspector during the 2018 season.

It is moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously by the council members to pay a lump sum of 4 000\$ to Mrs. Jones as compensation for her 2018 salary for filling the position of director general as well as administrative secretary and the surplus of work caused by the two sick leaves of the road inspector.

Webinaire de la compagnie Infotech – taxation : 2018-12-03, 10 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale/secrétaire-trésorière à assister au webinaire sur le module de taxation de la compagnie *Infotech*; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Miller, it is resolved to authorize the director general/secretary treasurer to attend the web seminar of the *Infotech* company regarding the taxation software, and to authorize the expenses mentioned in the enrolment form for this activity.

Trans-Appel : 2018-12-03, 11 Sur proposition du conseiller Simon Langeveld, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, stipulé initialement dans le protocole d'entente;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif, Trans-Appel, l'organisation du service du transport adapté;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte d'adhérer au service du transport adapté pour l'année 2019 et de payer la quote-part de 4 \$ par personne pour un montant total de 3 928 \$;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises pour l'année 2019 : déplacement local 3,50 \$; déplacement vers Sherbrooke : 8 \$;

Que la Municipalité du Canton de Melbourne accepte les prévisions budgétaires 2019 de l'organisme Trans-Appel.

Moved by councillor Langeveld, seconded by councillor Fortier, it is resolved to budget an amount of 3 928 \$ as Melbourne's contribution to the financing of Trans-Appel for the 2019 year.

Participation à l'activité « Plaisirs d'hiver » avec la Ville de Richmond: 2018-12-03, 12 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld, il est résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne s'engage à participer à l'activité « Plaisirs d'hiver » le samedi 26 janvier 2019, organisée par la Ville de Richmond, pour les citoyens de la région de Richmond et ce, au montant maximal de 250\$.

Moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld, it is resolved unanimously to participate in the activity «*Plaisirs d'hiver*» on Saturday, January 26th, 2019 organized by the Town of Richmond for the citizens of the Richmond region for an amount up to a maximum of 250\$.

Appel à soutenir les Cercles de fermières du Québec : 2018-12-03 Le conseil ne donne pas suite à ce point. / Council does not proceed with this point.

Demande d'aide financière – Mont-Saint-Patrice : 2018-12-03, 13
Attendu que le Couvent Mont-Saint-Patrice abrite plusieurs artistes et organismes (salle de spectacle, une école de musique et une école de ballet) et héberge plusieurs organismes à but non lucratif (CDC du Val-Saint-François, ValFamille, le Centre d'Action bénévole et la Popote roulante);

Attendu que le Couvent Mont-Saint-Patrice a un projet d'amélioration et de restauration du bâtiment patrimonial unique dans la MRC du Val-Saint-François;

Attendu que le Couvent Mont-Saint-Patrice a besoin le soutien de la communauté régionale et aussi des municipalités avoisinantes;

Attendu que le Couvent Mont-Saint-Patrice demande une contribution financière de la Municipalité du Canton de Melbourne pour les travaux d'amélioration et de restauration du Couvent;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne, au même titre que l'ensemble des municipalités de la MRC du Val-Saint-François, dispose d'une enveloppe réservée de 7 500\$ par exercice financier à la réalisation de projets conformes aux objectifs et priorités du Fonds de soutien aux projets structurants;

Attendu que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite affecter des sommes prévues à l'enveloppe 2016-2017 du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François aux travaux d'amélioration (phase 2 et 3) du Couvent Mont-Saint-Patrice afin d'assurer la pérennité du bâtiment;

Attendu que ledit projet correspond en tous points aux orientations du Fonds de soutien aux projets structurants;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise l'affectation les sommes qui lui sont réservées en propre, soit une somme de 7 500 \$ provenant de l'enveloppe 2016-2017 du Fonds de soutien aux projets structurants de la MRC du Val-Saint-François à la réalisation des travaux d'amélioration (phase 2 et 3) du Couvent Mont-Saint-Patrice afin d'assurer la pérennité du bâtiment.

Whereas the *Couvent Mont-Saint-Patrice* is home to several artists and organizations (theater, music school and ballet school) and hosts several non-profit organizations (CDC Val-Saint-François, ValFamille, the volunteer center and meals on wheels); whereas the *Couvent Mont-Saint-Patrice* has a project to improve and restore the unique heritage building; whereas the *Couvent Mont-Saint-Patrice* needs the support of the community as well as the neighboring municipalities; whereas the *Couvent Mont-Saint-Patrice* requests a financial support from the Township of Melbourne for this project;

For these reasons, it is proposed by councillor Miller, seconded by councillor Garrett, and resolved unanimously that the Council of the Township of Melbourne authorize the transfer of the sums reserved for its own use, namely an amount of 7 500\$ from the 2016-2017 envelope, available through the *Fonds de soutien aux projets* program of the MRC du Val-Saint-François to the *Couvent Mont-Saint-Patrice* to carry out the improvement work (phase 2 and 3) to ensure the continued existence of the building.

Publicités/dons : 2018-12-03, 14 Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

Guide téléphonique	230 \$
L'Étincelle	155,75 \$(plus taxes)
The Record	89 \$ (plus taxes)

Moved by councillor Miller seconded by councillor Morrison, it is resolved that Council authorizes the above expenditures for advertising and donations to non-profit organizations.

Programme d'aide à la voirie locale – volet Projets particuliers d'amélioration – relative aux travaux réalisés : 2018-12-03, 15 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

Pour ces motifs, sur la proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne approuve les dépenses d'un montant de 30 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Garrett, it is resolved that Council approves the work carried out on municipal roads to the subsidized amount of 30 000\$ in conformity with stipulations established by the *Ministère des Transports*; that this work is not subject to any other grant.

Avenant à l'offre de service d'EXP. – réfection du chemin d'Ely : 2018-12-03, 16 **Attendu que** l'offre de service professionnel dans le cadre du projet de réfection du chemin d'Ely consistait au remplacement d'un seul ponceau;

Attendu qu'un deuxième ponceau à remplacer a été ajouté au mandat;

Attendu que lors des travaux, le responsable de la voirie à demander qu'un problème de résurgence soit corrigé;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu unanimement que le conseil accepte l'avenant à l'offre de service professionnel du 1^{er} juin 2017 de la firme EXP. au montant de 3 249,25 \$ (plus taxes) pour les travaux de réfection du chemin d'Ely, et ce, selon l'avenant déposé en date du 30 novembre 2018.

Whereas the offer for professional services as part of the Ely Road work project consisted of the replacement of a single culvert; whereas a second culvert to be replaced was added to the mandate; whereas during the works, the head of the roads department requested that a problem of resurgence be corrected;

It is moved by councillor Enright, seconded by councillor Langeveld and resolved unanimously that the council accepts the addendum to the offer of professional services of June 1st, 2017 from the firm EXP. in the amount of 3 249,25 \$ (plus taxes) for the works on Ely Road, and this according to the addendum filed on November 30th, 2018.

Collecte des arbres-de-Noël : 2018-12-03, 17 **Attendu que** la MRC offre de récupérer gratuitement les sapins dans les municipalités le jeudi 17 janvier 2019;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité

du Canton de Melbourne autorise le dépôt des arbres de Noël, au point de dépôt (à côté du garage municipal de l'Hôtel de Ville), pour la cueillette jusqu'au mercredi 16 janvier 2019.

Moved by councillor Miller, seconded by councillor Fortier, it is resolved that council authorizes the drop off of Christmas trees (until Wednesday January 16th), beside the municipal garage at the Town Hall for pickup on Thursday, January 17th, 2019.

Service de Sécurité Incendie de la région de Richmond - calendrier des rencontres 2019 : 2018-12-03 La directrice générale/secrétaire-trésorière a présenté le calendrier 2019 des réunions du comité du Service de sécurité incendie de la région de Richmond (SSIRR).

The director general/secretary-treasurer presented the 2019 calendar of meetings for the committee of the Richmond area fire department (SSIRR).

Factures : 2018-12-03, 18 **Attendu que** la directrice générale/secrétaire-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 31 395,91 \$) et des chèques émis (montant : 12 207,27 \$) à chacun des membres du Conseil;

Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par le conseiller Douglas Morrison que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du Conseil soient acceptées et/ou payées.

Whereas the director general/secretary-treasurer gave a copy of the list of the accounts to be paid (31 395,91 \$) and the payments issued (12 207,27 \$) to each Council member;

It is proposed by councillor Fortier, seconded by councillor Morrison that the accounts to be paid and cheques issued, according to lists given to each council member are accepted and/or paid.

Varia – Réunion de la MRC du Val-Saint-François : 2018-12-03 Le maire suppléant, Simon Langeveld a assisté aux deux dernières réunions de la MRC du Val-Saint-François comportant surtout sur le budget 2019. Il a expliqué quelques dossiers, tel que l'offre de CoopTel et le projet de service d'ingénierie. / Pro-Mayor Langeveld attended the last two meetings of the MRC du Val-Saint-François focusing on the 2019 budget. He explained some items, such as the CoopTel offer and the engineering service project.

Varia – Lanternes, Richmond et ses Jeunes et la Bibliothèque Daniel-Ménard : 2018-12-03 La conseillère Lois Miller explique que le projet d'art avec l'organisation RAVIR a eu lieu le 14 novembre avec l'artiste Véronique Boislard de Danville et le soutien bénévole de Mme Esther Healy. 21 enfants de Melbourne ont participé à cette activité à l'école primaire St-Francis. / Councillor Miller explained that the art project with the RAVIR organisation was completed on November 14th with the artist Véronique Boislard from Danville and with the volunteer support of Mrs. Esther Healy. 21 children from Melbourne participated in this activity at St-Francis Elementary.

Le comité Richmond et ses Jeunes ont offert les biscuits et les livres aux enfants lors de l'activité de Noël le samedi 1^{er} décembre. / The committee *Richmond et ses Jeunes* offered cookies and books to the children at the Christmas event that was held on Saturday, December 1st.

Lors de la dernière réunion de la Bibliothèque Daniel-Ménard, il a été question de demander à Ulverton et à Kingsbury de rejoindre l'organisation. Le souper pour souligner le travail des bénévoles de la bibliothèque est le lundi 10 décembre. / At the last meeting of the Bibliothèque Daniel-Ménard there was talk of asking Ulverton and Kingsbury to join the organization. The dinner to celebrate the work of the library volunteers is Monday, December 10th.

Varia – Commission de loisirs : 2018-12-03 Le conseiller Daniel Enright a assisté à une réunion du comité des loisirs. Le coût d'immobilisation des différentes surfaces de loisirs a été discuté. / Councillor Enright attended a recreation committee meeting. The capital cost of different recreational spaces was discussed.

Levée de la séance : 2018-12-03, 19 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 20 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 7 janvier 2019.

All the subjects on the agenda having been the object of discussions and resolutions, where necessary, it is proposed by councillor Enright that this meeting be closed at 8:45 p.m. The next regular council meeting will be held on Monday January 7th, 2019.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 4e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

James Johnston
Maire

Le 10 décembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget, tenue le 10 décembre 2018 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire du budget.

Adoption de l'ordre du jour : 2018-12-10, 1 Il est proposé par le conseiller Raymond Fortier, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum / opening

2. Adoption de l'ordre du jour / agenda
3. Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2019 / Presentation of the 2019 budget
4. Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2019/ Question period relating exclusively to the proposed budget for 2019
5. Adoption du budget pour l'année 2019 / Adoption of the 2019 budget
6. Dépôt du programme triennal d'immobilisation 2019-2020-2021 / Three-year capitalisation program
7. Levée de la séance

Délibération sur le budget 2019 : La directrice générale présente le projet des prévisions budgétaires pour l'année 2019. / The director general presented the draft budget forecasts for 2019

Période de questions : aucune question

Adoption du budget 2019 : 2018-12-10, 2 Attendu les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du Code municipal;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit des dépenses équivalentes aux recettes pour un montant de 1 765 823 \$, le tout réparti comme suit :

**Prévisions budgétaires
Exercice se terminant le 31 décembre 2019**

Taxes sur la valeur foncière	1 033 605	general taxes
Taxes sur une autre base	83 135	other taxes
Autres revenus de sources locales	114 768	other local income
Transferts (gouv. de Québec)	534 315	Québec govt. transfers
Total des revenus	1 765 823 \$	total revenues
Administration générale	349 015	administration
Sécurité publique	235 530	fire & police
Transport	960 633	roads
Hygiène du milieu	98 880	garbage service
Aménagement & urbanisme	65 575	urban planning
Loisirs et culture	46 140	recreational activities
Total des dépenses	1 755 773 \$	total expenditures
Surplus de l'exercice	10 050 \$	surplus
Affectations		
Dépenses en immobilisations	(522 550)	fixed assets
Subventions	97 500	subsidies
Surplus accumulé affecté	380 000	affected accumulated surplus
Fonds réservés	35 000	reserved funds
Excédents (déficit) 2018	0, 00 \$	

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Raymond Fortier, il est résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2019 soit adopté tel que présenté.

Whereas the provisions contained in articles 954 and following of the Municipal Code; whereas the council of the Township of Melbourne presents a balanced budget;

Moved by councillor Garrett, seconded by councillor Fortier, it is resolved unanimously to adopt the 2019 budget as presented.

Adoption du programme triennal d'immobilisations 2019-2020-2021 :
2018-12-10, 3

Le programme triennal d'immobilisations a été déposé à la table du conseil.

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller et résolu d'adopter le programme triennal d'immobilisations pour les années 2019-2020-2021 tel que soumis

The three-year program of capital expenditures was tabled.

Moved by councillor Morrison, seconded by councillor Miller it is resolved to adopt the three-year program of capital expenditures for the years 2019-2020-2021 as submitted.

Levée de la séance : 2018-12-10, 4 Il est proposé par le conseiller Daniel Enright et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 19 h 55.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 11^e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

James Johnston
Maire

Le 10 décembre 2018

Procès-verbal de la séance extraordinaire, tenue le 10 décembre 2018 à 20 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur James Johnston.

Conseillers présents : Madame Lois Miller, Monsieur Douglas Morrison, Monsieur Jeff Garrett, Monsieur Simon Langeveld, Monsieur Raymond Fortier, Monsieur Daniel Enright.

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale/secrétaire-trésorière est aussi présente.

Les membres du conseil présents affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance et consentent unanimement à procéder à l'ouverture de la séance extraordinaire.

Adoption de l'ordre du jour : 2018-12-10, 1 Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Simon Langeveld et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté, à savoir :

Ordre du jour

1. Ouverture et vérification du quorum / opening
2. Adoption de l'ordre du jour / agenda

3. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2018-14, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 en plus de leurs modalités de perception / Notice of motion and presentation of the draft by-law no. 2018-14 a by-law setting the tax rates and fees for the 2019 fiscal year and the conditions for payment
4. Période de questions / question period
5. Levée de la séance

Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2018-14, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 en plus de leurs modalités de perception : 2018-12-10, 2 Le conseiller Jeff Garrett donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2019 en plus de leurs modalités de perception.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Councillor Garrett gave notice of motion that a subsequent meeting by-law number 2018-14 will be submitted for adoption a by-law setting the tax rates and fees for the 2019 fiscal year and the conditions for payment.

A draft of this bylaw is presented at this meeting.

Période de questions : aucune question

Levée de la séance : 2018-12-10, 3 Il est proposé par le conseiller Simon Langeveld et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20 h 15.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale/secrétaire-trésorière

APPROBATION DES RÉOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 11e jour du mois de décembre de l'an deux mille dix-huit.

James Johnston
Maire